

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

VENDREDI 13 FEVRIER 2015

L'an Deux Mil Quinze le Vendredi Treize Février à 19 heures 00.

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance, madame Elodie BAPTISTE est désignée à l'unanimité secrétaire permanent de séance et procède à l'appel nominal

Madame Caroline – Présidente de séance

Monsieur Dominique DEVILLERS, monsieur Jean-Marie JULLIEN, monsieur Gérard HEDIN, monsieur Franck PIA, Monsieur Charles LOCQUET(départ au dossier n°2), monsieur Philippe TOPIN, monsieur Gilles BOITEL, madame Fatima ABLA, madame Martine DELAPLACE, monsieur Gilles DEGROOTE, monsieur Jean-Paul CORDIER, monsieur Jean-Luc BRACQUART, Monsieur Bruno MARCHETTI, Monsieur Christian SADOWSKI, monsieur Laurent LEFEVRE, monsieur Jean-Marie DURIEZ, monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, monsieur Serge COURTOIS, monsieur Alain DRUJON, monsieur Claude POLLE, monsieur Jacques BILLORE, , monsieur Jean-Louis CHATELET, madame Françoise DAVESNE, madame Monique THIERRY-DELEPLACE, monsieur Pierre MICHELINO, , monsieur Bruno OGUEZ, monsieur Noël VERSCHAEVE, madame Françoise BRAMARD, Madame Françoise GILLOT, madame Florence ITALIANI, Monsieur Edmond BAILLY, monsieur Michel KOUTIER, Madame Claudine GEOFFROY, Monsieur Yves SAJOT , madame Catherine GAUCHERAND, Madame Anne ROUIBI-GEFFROY, madame Jacqueline FONTAINE, , madame Guylaine CAPGRAS, , madame Catherine MARTIN, Monsieur Laurent DELMAS, monsieur Thibaud VIGUIER, monsieur Laurent DELAERE, Madame Aysel SENOL, Monsieur Philippe VIBERT, monsieur David ILLIGOT, monsieur Christophe GASPART, Madame Charlotte COLIGNON-DUROYON, madame Salima NAKIB, monsieur Christophe TABARY (arrivé au dossier n°2), monsieur Grégory NARZIS, monsieur Medhi RAHOUI, monsieur Mohrad LAGHRARI, Madame Alison GILLON, monsieur Antoine SALITOT, madame Elodie BAPTISTE

ABSENTS / EXCUSES :

Monsieur Philippe DESIREST
Monsieur Jean-Louis VANDEBURIE
Madame Catherine GUYOT
Monsieur Joël LIONNET
Madame Corinne CORILLION
Monsieur Jean-Charles PAILLART
Monsieur Jean-Luc SAUVE

Monsieur Robert CHRISTIAENS représenté par monsieur Dominique DEVILLERS
Monsieur Jacques DORIDAM représenté par monsieur Jean-Marie JULLIEN
Monsieur Olivier TABOUREUX représenté par monsieur Franck PIA
Madame Elisabeth LESURE représentée par monsieur Jean-Luc BOURGEOIS
Madame Christine LEFEVRE représentée par monsieur Christian SADOWSKI
Madame Catherine THIEBLIN représentée par madame Fatima ABLA
Madame Florence VASSAL représentée par monsieur Philippe TOPIN
Madame Cécile PARAGE représentée par monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE
Monsieur Jérôme LIEVAIN représenté par monsieur Pierre MICHELINO
Monsieur David NEKKAR représentée par Elodie BAPTISTE
Madame Nathalie KABILE représentée par monsieur Bruno OGUEZ
Madame Karine GERARDIN représentée par Jean-Marie DURIEZ
Madame Ingrid MANIER représentée par monsieur Yves SAJOT
Monsieur Charles LOCQUET représenté par monsieur Gilles BOITEL (au dossier n°2)

Date d'affichage : le 23 février 2015

Date de la convocation : le 9 février 2015

Nombre de présents : 56

Nombre de votants : 69 au dossier n°1
: 70 au dossier n°2

Le Conseil Communautaire s'est réuni en séance publique à la communauté d'agglomération du Beauvaisis le **VENDREDI 13 FEVRIER 2015 à 19H00** conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1. Comité de gestion du théâtre du Beauvaisis (C.G.T.B.) : signature d'une convention pluriannuelle - État, région, département et agglomération du Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la convention pluriannuelle entre l'Etat, la région, le département et l'agglomération du Beauvaisis définissant les missions de service public confiées au théâtre du Beauvaisis pour les années 2015-2017, dans l'attente de la décision de l'État.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer la convention.

2. Construction du théâtre du Beauvaisis - procédure de concours de maîtrise d'œuvre

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité des suffrages exprimés** le lancement de l'opération de construction d'un théâtre sur la base du pré-programme ci-joint dont le montant d'opération est évalué à 18 M€ T.D.C. conformément à l'APCP n°201403 "nouveau projet théâtre" approuvée au conseil communautaire du 12/12/2014 ;

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité des suffrages exprimés** la procédure de concours de maîtrise d'œuvre;

Les membres du conseil acceptent à **l'unanimité** d'élire les membres du jury par vote à main levée. Les membres du conseil communautaire élisent à **l'unanimité** la liste suivante pour le jury pour la construction du théâtre:

Titulaires : Arnaud de Sainte Marie, Philippe Topin, Jean-Luc Bourgeois, Gérard Hédin, Thibaud Viguier

Suppléants : Jean-Jouis Vandeburie, Jacques Doridam, Edmond Bailly, Franck Pia, Grégory Narzis

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité des suffrages exprimés** l'assiette foncière nécessaire à la construction de cet équipement, à savoir les terrains sis place Georges Brassens cadastrés Z n°0136 (1 032 m²), Z n°0138 (322 m²), Z n°0083 (1 454 m²), Z n°0028 (5 567 m²), Z n°0077 (1 434 m²) représentant une surface totale de 9 809 m² ;

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité des suffrages exprimés** la consultation d'assistance à maîtrise d'ouvrage ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité des suffrages exprimés** madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter les concours de tous partenaires financiers et à signer toutes les pièces relatives à ces dossiers ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité des suffrages exprimés** madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter une dérogation auprès des partenaires financiers pour commencement anticipé afin d'être en capacité de lancer le concours dans les meilleurs délais ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité des suffrages exprimés** madame la présidente ou le vice-président à signer toutes les pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

La séance est levée à 20 heures 30

Fait à Beauvais le 13 février 2015

Pour Extrait Conforme,

Caroline CAYENX



**Présidente de la communauté
d'agglomération du Beauvaisis**

Sénateur de l'Oise